

la question suivante. A-t-on raison de présumer que tous les membres canadiens de la FUNU ont été retirés de toutes les zones de danger? J'aimerais aussi demander au premier ministre ou au secrétaire d'État aux Affaires extérieures où se trouvent présentement les Canadiens qui font partie de l'organisation de surveillance.

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, j'aimerais répondre à cette question. Pour ce qui est de la force d'urgence des Nations Unies, tous les membres de ce corps expéditionnaire ont été retirés et presque tous se trouvent au Canada. Un très petit nombre d'entre eux ont été autorisés à demeurer en Europe ou à passer par l'Europe, en permission, et à revenir ici dans deux semaines environ.

Quant à l'organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve, comme l'a dit le premier ministre, 20 officiers en font partie. Ils relèvent du commandant de l'Organisation et, par conséquent, nous ne pouvons savoir exactement où ils sont d'un jour à l'autre. La plupart du temps, quelques-uns se trouveraient au quartier général, à Jérusalem, mais le plus grand nombre d'entre eux s'occuperaient de surveillance quelque part le long des frontières. Je ne puis donc dire au représentant exactement où chacun se trouve à l'heure actuelle, mais nous n'avons reçu aucun rapport disant que l'un d'eux serait en danger.

M. A. B. Patterson (Fraser Valley): Monsieur l'Orateur, on nous a informés aujourd'hui de la situation des militaires canadiens qui étaient au Moyen-Orient, mais nombreux sont ceux qui parmi nous aimeraient sans doute connaître les dispositions prises pour assurer la sécurité du personnel civil affecté à ces régions.

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, nous avons ordonné, il y a environ deux semaines, à tous les chefs de mission d'avertir les Canadiens, qui n'étaient pas retenus par des affaires urgentes au Moyen-Orient, de se préparer à retourner au Canada. Nous avons également pris des dispositions pour faire évacuer les familles des membres de ces missions et certains employés sauf au cas où leur départ nuirait à la bonne marche des affaires du gouvernement canadien dans les pays en cause.

Des arrangements sont en voie de négociation avec des compagnies de vols d'affrètement pour l'évacuation des Canadiens vivant dans les zones dangereuses. Cela dépendra

naturellement de l'autorisation que pourront obtenir les avions d'atterrir dans tel ou tel pays. Nous savons maintenant que les vols sont interdits en République arabe unie, mais peut-être pas ailleurs. Quoi qu'il en soit, toutes les mesures sont prises pour assurer la sécurité des civils canadiens qui peuvent être encore retenus dans un des pays en cause.

L'hon. D. S. Harkness (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, une question complémentaire. Les femmes et les personnes à charge des fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures et des autres employés de l'État en Israël et en Égypte ont-elles été évacuées ou sont-elles encore sur les lieux?

L'hon. M. Martin: Certaines sont parties, d'autres non.

L'hon. J. A. MacLean (Queens): Question supplémentaire. Le ministre de la Défense nationale voudrait-il préciser si la réponse qu'il vient de donner à la question au sujet de la FUNU, et ainsi de suite, ne s'applique qu'aux Canadiens? Il ne l'a pas précisé.

L'hon. M. Hellyer: C'est bien cela, monsieur l'Orateur, ma réponse n'a trait qu'aux Canadiens. Comme l'a annoncé le premier ministre, il y a eu des morts et des blessés parmi les autres contingents de la FUNU.

[Plus tard]

M. H. A. Olson (Medicine Hat): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Défense nationale. Compte tenu de la nouvelle, selon laquelle le quartier général de l'organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve à Jérusalem a été dévasté, a-t-on établi d'urgence un second quartier général?

L'hon. M. Hellyer: Monsieur l'Orateur, je crains de ne pouvoir répondre à la question. Les renseignements reçus à ce sujet, aujourd'hui, ne sont pas assez précis pour me permettre de me prononcer là-dessus.

[Français]

LES FINANCES

A PROPOS DE L'ÉMISSION DE PIÈCES DE MONNAIE EN NICKEL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse à l'honorable ministre des Finances et Receveur général, qui nous a annoncé tout à l'heure la mise en circulation de nouvelles pièces de monnaie de 10c. et de 25c. en nickel, au lieu de pièces en argent.